

## AUCUN SOUCI, QUE DES PRECAUTIONS GRACE A MÉDI-BOIS

OUI, je m'affilie à Médi-Bois, la police d'assurance la plus complète et la plus avantageuse.

NOM ET PRÉNOM :	<input type="text"/>
N° REGISTRE NATIONAL :	<input type="text"/>
DATE D'ENTRÉE EN SERVICE: DD MM JJ JJ	<input type="text"/>
EMPLOYEUR :	<input type="text"/>
NUMÉRO ONSS :	055/ <input type="text"/>
MON ADRESSE :	N°: <input type="text"/> BTE : <input type="text"/>
COMMUNE :	CODE POSTAL : <input type="text"/>

Vanbreda SA respecte la législation belge en matière de vie privée. Vos données seront uniquement utilisées par nous et ne seront en aucun cas transmises à des tiers

SIGNATURE

Vanbreda Risk & Benefits  
Health Care Services – Oost 1  
Plantin en Moretuslei 297  
2140 Borgerhout

## COMMENT S’AFFILIER ?

### Vous n’avez pas encore d’assurance hospitalisation ?

Affiliez-vous en renvoyant le coupon-réponse à l’adresse indiquée. Vous recevrez ensuite la brochure Médi-Bois complète détaillant les dispositions de la police. Après réception par Médi-Bois de votre avis de domiciliation, vous recevrez votre carte Médi-Link.

### Vous avez déjà une assurance hospitalisation ?

Dans ce cas, il vous faut d’abord l’annuler en envoyant un courrier recommandé à votre assureur et en tenant compte du délai de préavis en vigueur. Vous nous envoyez le coupon-réponse ainsi qu’une copie de la lettre de résiliation et la preuve de l’envoi du courrier recommandé. Vous serez affilié à Médi-Bois dès la date d’échéance de votre ancienne police.



EDITEUR RESPONSABLE : G. De Vlamincq, Fonds de Sécurité d’Existence, Allée Hof ter Vleest 5/3, 1070 BRUXELLES.

**MÉDI-BOIS**  
la police d’assurance  
qui tient votre  
secteur à

Pour les  
ouvriers et les  
employés!  
Extension  
des garanties

## MÉDI-BOIS APPLIQUE SEULEMENT TROIS CATÉGORIES DE PRIMES

Pour les enfants et les jeunes

de moins de 21 ans : 14,71 €/trim.\*

Pour les adultes (21-66 ans) : 33,46 €/trim.\*

Pour les seniors (à partir de 67 ans) : 125,44 €/trim.\*

Une année de cotisation commence le 1<sup>er</sup> avril d’une année et se termine le 31 mars de l’année suivante.

Les personnes s’affiliant au cours de l’année de cotisation paient une prime proportionnelle à la durée d’affiliation.

La prime est payée trimestriellement par domiciliation auprès de la banque.

\* Tarifs en vigueur jusqu’à l’année 2025-2026 incluse

**CHEZ MÉDI-BOIS, LES PERSONNES PRÉPENSIONNÉES ET PENSIONNÉES PEUVENT RESTER ASSURÉES À LA FIN DE LEUR CARRIÈRE AU SEIN DU SECTEUR. ELLES PAIENT LA PRIME SUSMENTIONNÉE CONFORMEMENT A LEUR ÂGE.**

**Aucun stage d’attente ni d’examen médical pour Médi-Bois si :**

- Vous vous affiliez dans les six mois suivant votre engagement
- Vous affiliez tous les membres de votre famille dans les deux mois suivant votre affiliation
- Vous affiliez votre enfant dès sa naissance
- Vous aviez déjà une assurance hospitalisation et vous vous affiliez à Médi-Bois dans les deux mois suivant la date d’échéance

